



COMPTE RENDU DE RÉUNION DE COMITÉ DE QUARTIERS

SECTEUR 2 – CAP D'OUNE

MERCREDI 8 MARS 2023

Référents du quartier :

- . BERTRON Alain (excusé)
- . **CONTRERAS Patrick (présent)**
- . **MONTÉ Josette (présente)**
- . **ORTI Renée (présente)**
- . **SALVAT Renée (présente)**
- . TOIRON Marie-Rose (excusée)

Travaux rue Richelieu

M. le Maire donne la parole à Guillaume VIAL, Directeur des services techniques, afin d'informer les habitants de l'avancement des travaux.

Ce dernier explique qu'un mois de retard a été pris en raison de la présence de roches sur le site. Le chantier sera également arrêté en juillet et août.

M. le Maire ajoute que le lancement de la remise en état de la rue Richelieu a été complexe à mettre en œuvre, car il ne s'agit pas uniquement de travaux de voirie. En effet, il est plus cohérent de traiter à la fois la voirie et la remise en état des réseaux, plutôt que de rénover la route pour la percer ensuite, lorsque les réseaux sont enfouis dans un second temps. Il a donc fallu s'assurer de disposer en amont du budget nécessaire pour refaire la voirie et les réseaux, notamment en recherchant des subventions auprès des administrations (Etat...etc).

L'enfouissement des lignes électriques est en cours d'étude par les entreprises du SYDEEL : les habitants seront sollicités pour prendre RDV pour les interventions impactant le télécom et l'électricité, notamment si les entreprises ont besoin d'un accès aux jardins. L'enfouissement aura lieu pour partie en septembre et pour partie après la fin des travaux de voirie. Toute discontinuité de service, normalement exceptionnelle, sera signalée aux habitants en amont.

Il est rappelé que la vidéo de la réunion publique de présentation du projet reste accessible sur la page YouTube de la ville, [accessible en cliquant ici](#).

- **Certains habitants ont été sollicités pour autoriser la mise en place de servitudes, que faire ?**

M. VIAL indique que la mise en place de servitudes sera nécessaire pour permettre le passage des réseaux.

- **Certains habitants signalent des dommages : porte de compteur d'eau cassée, nécessité de casser des dalles dans les jardins...etc**

M. VIAL indique que l'état des façades a fait l'objet d'un constat d'huissier, ce qui permettra de déterminer si les dommages ont été causés par les travaux ou s'ils étaient antérieurs. Les habitants sont donc invités à s'adresser à l'entreprise en cas de désordre : des réunions de chantier sont organisées sur site tous les mercredis matin à 9h.

- **Un habitant demande que le sens interdit soit masqué le temps des travaux, afin de faciliter la circulation pour les riverains :**

Monsieur le Maire indique que ce sera fait.

- **Un habitant signale que certains équipements de chantier ont été laissés sur place pendant 3 jours dans la rue Camille Desmoulins :**

M. VIAL précise que ces équipements de chantier ne concernaient pas le chantier de la rue Richelieu mais le chantier d'installation de la fibre. Les services techniques se sont toutefois rapprochés de l'entreprise afin de s'assurer que cette situation ne se reproduise pas.

- **Qui pourra bénéficier de la fibre ?**

M. le Maire indique que 40% du territoire de la ville sera couvert d'ici la fin de l'année et la totalité d'ici 2024, y compris le quartier des mas. Ce chantier est suivi par le département.

Jérôme CHIODO, Directeur général des services, rappelle qu'un site dédié permet de vérifier si on est éligible à la fibre, [accessible en cliquant ici](#). La fibre sera principalement installée dans les réseaux télécom existants.

- **Une fois les travaux terminés, qu'advient-il des places de stationnement ?**

M. le Maire indique qu'il n'y aura pas de perte de places, celles-ci seront simplement délimitées pour sécuriser le stationnement.

Rue Camille Desmoulins

M. le Maire a fait la demande auprès de la communauté de communes pour que la rue Camille Desmoulins soit rénovée en 2024-2025 (réseaux et voirie), afin de poursuivre la démarche de rénovation de la ville.

- **Des habitants signalent des problèmes de voisinage dans l'impasse Pou d'an Ket (voitures rayées, installation de pots de fleurs sur le domaine public...etc) :**

M. le Maire invite les habitants à signaler ces problématiques à la police municipale et, si besoin, à déposer des mains courantes. La police municipale, présente sur place, prend note de ces désordres et se rendra sur place.

- **Des habitants signalent des stationnements gênants et/ou dangereux, sur les trottoirs et dans les virages des rues Camille Desmoulins et Clémenceau :**

Le nombre de passages de la police municipale sur le secteur va être augmenté.

Restrictions de l'usage de l'eau

M. le Maire alerte les habitants sur les restrictions de l'usage de l'eau mises en place par la Préfecture. Les réserves d'eau sont très basses en raison de la canicule de l'été dernier et de la sécheresse cet hiver et ce printemps. Il est donc interdit d'arroser les jardins, les potagers ou de remplir les piscines, faute de quoi des verbalisations pourraient intervenir. Il invite chacun à se préparer à cette situation inédite et à se montrer responsable.

Des informations sur ce sujet seront prochainement disponibles sur le site internet de la ville et à l'accueil de la mairie.

Entretien de la ville

M. le Maire rappelle que 18 agents municipaux sont affectés à l'entretien de la ville. Afin que leur travail soit respecté, la police municipale procédera à des sanctions notamment à l'encontre des auteurs de dépôts sauvages.

- **Des habitants signalent la présence de nombreuses déjections canines impasse Albert Callis, sur la plage et au cimetière du stade, notamment côté tunnel des écoles :**

La police municipale prend note des problèmes signalés et verbalisera les contrevenants sur place.

Projet de création d'une nouvelle entrée de ville, côté gare

M. le Maire annonce un grand projet de revitalisation de l'entrée de ville : ce semestre, la ville va faire l'acquisition du parking de la gare auprès de la SNCF, pour un montant de 600 000 euros.

Cela permettra à la ville de réaménager le parking et le parvis de la gare en pôle multimodal (train, bus, covoiturage...etc) et de créer un « tiers lieu » sur le site des anciennes caves Bartissol. L'objectif est de mêler les univers associatif et culturel avec un pôle d'économie bleue : ce site comprendra des salles mises à disposition des associations, une médiathèque, ainsi qu'une pépinière d'entreprises spécialisées dans l'écologie marine, comme l'entreprise Plastic@Sea. La viticulture étant en perte de vitesse, il est important pour la ville de favoriser le développement d'industries nouvelles en lien avec son territoire.

Ce projet complexe de 10 millions d'euros sera largement subventionné, notamment par la région dans le cadre du dispositif « 1001 gares ».

A l'heure actuelle, le projet est en cours de lancement avec la SNCF, mais il existe de nombreuses contraintes techniques en raison de la proximité de voies ferroviaires, qui vont nécessiter le recrutement d'un bureau d'études spécialisé.

- **Un habitant signale des problèmes de sécurisation des piétons provenant de la gare, qui sont obligés de circuler sur la voie en raison de stationnements anarchiques sur les trottoirs :**

M. le Maire indique que l'accès à la gare sera repensé dans le cadre de ce projet.

- **Est-ce que l'association du tennis de table pourra rester à Bartissol ? Et le boulodrome intérieur ?**

M. le Maire assure que toute évolution se fera en discussion avec les associations.

- **Quand rouvrira la bibliothèque ?**

Son ouverture est prévue pour le 4 avril.

Aménagements du parking Méditerranée et du Port de plaisance

M. le Maire indique que du retard a été pris dans l'aménagement du local au port pour l'entreprise Plastic@sea, en raison de la nécessité de dévier une ligne électrique. Mais le souhait de la ville est de conserver sur son territoire cette entreprise qui va investir plusieurs centaines de milliers d'euros pour se développer. Un partenariat avec le laboratoire Arago va être lancé pour la prise d'eau.

- **Où iront les plongeurs auparavant installés sur ce site ?**

Il n'existe pas de solution actuellement, toutefois le parking Méditerranée sera refait après la Fête des vendanges et une mise en concurrence sera lancée pour déterminer les occupations autorisées.

Actuellement, on recense environ 400 plongées par jour, ce qui est trop important pour la surface actuelle de la réserve. Il faudra étendre celle-ci du Cap Bear jusqu'au Cap Cerbère et éclater les spots de plongée, afin de limiter la concentration de fréquentation.

- **Le Passais est en mauvais état :**

Le Passais va faire l'objet de travaux de remise en état, mais sa réfection complète nécessitera une enquête environnementale, c'est donc un projet de long terme.

- **Certains habitants sont inquiets du bon fonctionnement des parkings cette année :**

M. le Maire rappelle que cette année, l'abonnement des résidents sera à 40 euros pour la saison complète. Toutes les informations figurent le site internet de la ville, [accessible ici](#).

Il indique que les problèmes de l'année dernière étaient principalement dus à une mauvaise connexion internet qui ne permettait pas une bonne lecture des plaques d'immatriculation : cette année, l'ensemble des parkings vont être raccordés à la fibre, ce qui devrait mettre fin à ces difficultés.